

La santé, les droits et le bien-être des femmes et des filles : mondial, équitable et inaliénable

Le récent et bouleversant changement de pouvoir politique en Afghanistan a provoqué une inquiétude internationale pour la santé et le bien-être des femmes et des filles. La peur de voir s'éroder le statut déjà fragile de la santé et des droits des femmes dans le pays est de plus en plus forte, alors que les médias rapportent que des femmes voient leurs mouvements et leur accès aux soins restreints.

L'Afghanistan a [l'un des plus hauts taux de mortalité maternelle](#) dans le monde, selon les données des Nations Unies : environ 638 meurent tous les jours pour 100 000 naissances. La pauvreté, le manque d'accès aux services de santé et l'inégalité des genres contribuent à faire montrer ces chiffres, puisque [moins de 60% des naissances](#) sont supervisées par des professionnels de la santé qualifiés.

En dépit de l'endroit, les femmes et les filles peuvent uniquement réaliser leur potentiel en termes d'études, de santé et de droits sexuels et reproductifs (SRHR), d'opportunités professionnelles et de bien-être personnel, quand on fait à tous les aspects de leur santé et leurs soins, ainsi que pour améliorer le statut des femmes et des filles.

Les institutions qui offrent des emplois, l'acquisition à vie d'aptitudes, l'apprentissage et des opportunités d'études pour les femmes et les filles font, en définitive, grandir les communautés, améliorent les résultats de santé et servent à stabiliser les régions et les pays. Les engagements envers les éléments internationaux et régionaux qui protègent la santé et les droits des femmes et des filles dans le monde sont essentiels.

Position de la FIGO sur la question

Le droit à la santé reste valable partout où vivent les femmes et les filles, peu importe leur statut légal - il ne peut pas être sacrifié ou compromis même si l'instabilité politique met ces personnes en danger. Le [Comité de la FIGO sur les Droits Humains, les Réfugiés et la Violence contre les Femmes](#) a pour but de reconnaître, promouvoir et protéger les droits humains des femmes et des filles qui sont confrontées à de telles situations.

Droits humains de base et établis de longue date

Ces droits sont en vigueur et reconnus à l'international depuis presque 75 ans. Les [Conventions de Genève de 1949](#) – adoptées directement à la suite des atrocités perpétrées pendant la Seconde Guerre Mondiale – l'indiquent : « Les personnes protégées ont le droit, en toutes circonstances, au respect de leur personne, leur honneur, leurs droits familiaux, leurs croyances et pratiques religieuses, et de leurs usages et coutumes. Elles doivent être traitées avec humanité à tout moment et doivent être protégées, en particulier, contre tous les actes de violences ou menaces, et contre les insultes et la curiosité publique. Les femmes doivent être protégées, notamment, contre toute attaque à leur honneur, en particulier contre le viol, la prostitution forcée, ou toute forme d'agression indécente ». L'[ajout de 1977 aux Conventions](#) va plus loin, en interdisant explicitement les « affronts envers la dignité personnelle, en particulier l'humiliation et le traitement dégradant [et] le viol » contre les non-combatants.

Le développement mondial, équitable et durable, ne peut pas se faire si les femmes sont privées de pouvoir pour prendre des décisions avisées sur tous les aspects de leur vie. Cela comprend les droits sexuels et reproductifs, la santé maternelle et celle des nouveaux-nés, ainsi que le choix d'avoir accès à des services de santé et de soins confidentiels et sans jugement de valeur, à l'éducation et au travail. L'accès à des services aussi complets n'est pas uniquement avantageux pour l'éducation, la valorisation, la santé et le bien-être des femmes et des filles, mais il est

également avantageux pour leurs familles, leurs communautés et la société au sens large - culturellement, socialement et économiquement.

Suivre les systèmes reconnus à l'internationale

La FIGO soutient ces principes éthiques et de droits humains, et rappelle à tous les états, organisations et personnes qu'un [système réel existe](#) – et doit être mis en application – pour veiller à ce que l'égalité des sexes fasse partie intégrante de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix, de la reconstruction post-conflit et de la responsabilisation.

Les droits des femmes et des filles sont [particulièrement pertinents quand les femmes doivent faire face aux troubles causés par la guerre et l'agitation politique](#). La FIGO met en avant les composantes suivantes qui sont essentielles pour garantir le traitement éthique continu des femmes et des filles.

- Le respect des personnes, où l'autonomie et la protection des plus vulnérables sont importantes, notamment parce que les femmes et les filles sont vulnérables au manque d'accès à l'éducation, ainsi qu'aux incapacités sociales, économiques et politiques. Il faut veiller à les protéger du mal.
- Pour améliorer le bien-être physique et mental d'un patient, il est du devoir d'un clinicien de veiller à ses avantages et d'éviter qu'on lui fasse du mal. On doit donner la liberté et l'autorité au personnel soignant de s'occuper des femmes et des filles sujettes au mal dans les régions du monde déchirées par la guerre.
- Justice - les femmes et les filles doivent recevoir des soins justes, équitables et appropriés, notamment en ce qui concerne leurs droits sexuels et reproductifs.
- La reconnaissance, la promotion et la protection des droits humains des femmes et des filles est critique, à la fois au niveau mondial et national. La FIGO s'oppose fermement aux mariages forcés et aux mariages d'enfants. La FIGO incite à prendre des mesures pour s'assurer que ces mariages n'existent pas puisqu'ils vont à l'encontre des droits humains.

Les engagements de la FIGO

La FIGO s'engage à :

- améliorer le statut de toutes les femmes et filles, leur permettant ainsi de réaliser tout leur potentiel d'éducation, de droits sexuels et reproductifs, d'opportunités professionnelles et de bien-être personnel.
- sensibiliser les réseaux professionnels à l'aide aux soins de santé fondée sur les droits de l'homme
- continuer de s'occuper du traitement éthique des femmes et des filles - en tant que Voix Mondiale pour la Santé des Femmes - pour demander la fin de toutes les formes de violence envers les femmes
- donner des preuves et offrir des solutions pour mettre fin aux violences envers les femmes, grâce à l'éducation, à la promotion et traduction de recherches
- travailler avec les leaders de la santé partout dans le monde pour soutenir leurs efforts afin de :
 - prodiguer des soins, un soutien de santé mentale et accéder aux services des droits sexuels et reproductifs
 - favoriser le respect des droits des femmes et des filles
 - sensibiliser les personnes soumises à la violence et leur montrer comment l'empêcher.

À propos de la FIGO

La FIGO est une organisation professionnelle qui regroupe plus de 130 associations d'obstétrique et de gynécologie du monde entier. La vision de la FIGO a pour but que toutes les femmes du monde bénéficient des standards les plus élevés de bien-être et de santé physique, mentale, reproductive et sexuelle possible tout au long de leur vie. Nous dirigeons des activités de programmes mondiaux, en nous concentrant plus particulièrement sur l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est.

La FIGO plaide sur la scène internationale, notamment pour les Objectifs de développement durable (ODD) relatifs à la santé procréative, maternelle, néonatale, infantile et adolescente et aux maladies non transmissibles (ODD3). Nous nous efforçons également d'améliorer le statut des femmes et de leur permettre de participer activement à la réalisation de leurs droits reproductifs et sexuels, notamment en luttant contre la mutilation génitale féminine et les violences sexistes (ODD5).

Nous assurons également l'éducation et la formation de nos sociétés membres et renforçons les capacités de celles des pays à faibles ressources en renforçant le leadership, les bonnes pratiques et la promotion des dialogues politiques.

La FIGO a des relations officielles avec l'Organisation mondiale de la santé et dispose du statut consultatif avec les Nations Unies.

Pour toute demande de renseignements Rob Hucker, Responsable de la communication et de l'engagement
rob@figo.org +44 (0) 7383 025 731

Référénçant cette annonce

Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique *FIGO Statement – The health, rights and wellbeing of women and girls: global, equitable and inalienable*. 2021. Disponible sur : figo.org/fswhrw